La mobilité au cœur du développement : mise en place du transport collectif de la MRC de Maskinongé



**Présentation et points saillants :**

Présentation de monsieur Jean-Yves St-Arnaud, maire de la MRC de Saint-Sévère, président du transport collectif de la MRC de Maskinongé et président du Consortium en développement social de la Mauricie et de madame Valérie Bellerose, directrice générale de Transport collectif de la MRC de Maskinongé.

Le transport collectif de la MRC de Maskinongé, existe depuis 15 ans. Il a été mis en place en fonction des différents territoires. La théorie « des petits pas » a permis de faire avancer le projet graduellement, c’est-à-dire à petites échelles au fil du temps.

L’équipe a tenté de centraliser le projet selon la demande de la population y incluant l’offre des transporteurs et selon les possibilités de financement du transport en général. Des budgets ont été disponibles pour payer un autobus lors de certaines activités liées à certaines organisations dont notamment pour l’Âge d’Or, le camp de jour et autres. Le travail a été de centraliser l’offre et la demande afin de permettre le développement du transport.

Il y a toujours le développement de projet à petites échelles pour s’assurer de la réussite, pour débuter avec de petits véhicules pour, par la suite, grossir au niveau du transporteur selon l’évolution de l’offre et la demande.

Qu’est-ce que l’on fait en premier? Y aura-t-il suffisamment de gens qui auront besoin de transport? Il est important de ne pas attendre qu’il y ait des besoins en transport pour créer le service. Tant qu’il n’y a pas de transports, les citoyens ne perçoivent pas le besoin de façon à organiser leur mobilité pour se déplacer. Il est important de créer du transport pour, par la suite, réussir à déplacer les gens vers leurs activités. Le transport collectif a permis aux jeunes d’aller se chercher une formation supérieure. L’important est de s’assurer à ce que l’usager puisse se déplacer en fonction de sa décision pour se rendre à ses déplacements.

Le travail de concertation a été de réaliser ce projet avec les élus, les partenaires transporteurs pour que les entreprises puissent travailler de concert de façon à ce que la mobilité soit au cœur des déplacements.

Il est important d’amener les citoyens à penser au transport pour se rendre à leur activité avant de la planifier. Par exemple, avant d’organiser une rencontre à la maison de la famille, je pense à planifier le transport des usagers. Avant de construire un nouveau développement dans une municipalité, je m’assure à ce qu’un autobus puisse circuler et que les trottoirs puissent permettre l’espace nécessaire pour qu’une marchette ou une chaise roulante puissent circuler.

Il est important d’avoir un développement intégré au niveau de la mobilité étant en lien avec le développement local de nos municipalités et de nos différentes organisations. S’assurer de faire connaître nos différents services aux citoyens est également très important. Pour cela, des journées exploratoires ont été créées dans la région de Trois-Rivières pour permettre aux gens à utiliser l’autobus dans la ville.

**COLLOQUE OCTOBRE 2020**

Le milieu est semi-urbain et semi-rural, ce qui est différent des grandes villes. Il est important de travailler avec les citoyens afin d’organiser le transport de manière à optimiser leurs déplacements par le fait de leur faire penser de vérifier l’heure de transport qui n’est pas nécessairement au 15 minutes tout comme dans les milieux urbains.

L’impact du politique est très important, car les municipalités et les MRC ont un rôle très important à jouer quant à l’impact de la mobilisation des citoyens auprès du ministère du transport. Il s’agit de prendre le temps de s’asseoir avec les élus et d’expliquer quels sont les besoins des élus et de leurs citoyens. Pour ce faire, le travail se réalise en co-développement, en collaboration et en partenariat avec les agents multiplicateurs.

Il est important d’apprendre à innover, d’essayer de rêver plus loin en partenariat pour essayer également de réaliser le ou les projets au niveau du plan de transport. S’assurer que l’équipe et les citoyens soient gagnant-gagnant, ce qui inclut l’entreprise privée, les taxis, les transports adaptés… Il s’agit d’offrir le transport collectif avec une belle cohésion. Il est possible de réussir ces projets avec l’équipe en s’appropriant tous ces éléments. Le maire ajoute que lors de la pandémie, le transport collectif a été un élément clé au niveau de la MRC de Maskinongé, car il devait s’assurer de distribuer les services alimentaires. Comme il était difficile de structurer les livraisons des denrées alimentaires au moment de pandémie, le transport collectif a organisé des feuilles de route afin d’assurer la distribution des denrées alimentaires auprès des citoyens qui ne pouvaient pas sortir.

**Questions**

**Avez-vous une tarification abordable et accessible pour tout le monde, y incluant les personnes démunies?**

Le coût d’embarquement est à la base de 3 $ l’aller, 3$ pour le retour et de 6 $ pour aller à la ville de Trois-Rivières. Le circuit de ville est offert au coût de 2 $. Une promotion est également offerte aux étudiants pour la période estivale qui est de 50% en réduction, ce qui devient intéressant.

La tarification sociale s’effectue en fonction des situations. C’est le cas pour des projets qui peuvent être planifiés pour les aînés, pour la conciliation travail- famille ou autres.

Dans le cas d’une personne en situation de pauvreté, il est possible d’offrir le transport gratuitement pour répondre à ses besoins, mais il s’agit de cas particuliers.

Selon l’expérience des organisateurs, le fait d’offrir le transport gratuitement diminue de façon importante l’appartenance au service du transport collectif de la région. De plus, les services sont offerts à partir d’une réservation. Le coût amène une appropriation du service et par le fait même un engagement.

**Comment avez-vous fait les arrimages avec la Ville de Trois-Rivières pour vous insérer dans cet écosystème?**

Tenir compte de la théorie des petits pas, le co-développement des solutions avec un peu de magie, tout peut réussir. Lors des discussions, les partenaires comme notamment le CEGEP, la Société de Transport de Trois-Rivières avec le Centre de gestion de déplacement, ces partenaires peuvent échanger sur la recherche de solutions. Par la suite, une Table de concertation peut être mise sur pied pour que tous ces gens puissent s’assurer de mettre en place le déplacement d’un transport efficace.

* [**Les plans de communauté locaux : mobilisation régionale des ressources financières et d’expertises,**Claudie Thibodeau | RESSORT Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine](https://rqds.org/wp-content/uploads/2020/10/VF_Les-plans-de-communaute%C2%B4-et-la-mobilisation-re%C2%B4gionale.pdf)



**COLLOQUE OCTOBRE 2020**

**La réservation du transport doit-elle se faire 24 heures à l’avance comme le transport adapté?**

Depuis le Covid-19, la réservation doit se faire avant 15 heures, pas tout à fait 24 heures, considérant que depuis la pandémie, les transporteurs doivent s’assurer de planifier le nombre de personnes pour le respect des normes comme la distanciation, que ce soit sécuritaire, ce qui implique l’organisation des feuilles de route. En temps normal, en dehors de la pandémie, il est possible de réserver 1 heure avant le déplacement.

**Comment financez-vous ce projet?**

Par le ministère des transports, il existe également un programme d’aide pour le transport collectif qui se déploie en plusieurs volets, dont la promotion de la ligne interurbaine, la promotion de la mobilité durable et le centre de gestion de déplacement.

La rentabilité économique est pratiquement impossible et on doit évaluer le transport collectif en termes de rentabilité sociale.

Il existe également un programme d’aide pour le transport adapté pour les services qui sont en place. Le financement également peut être au niveau de plusieurs paliers du gouvernement, ce qui inclut le gouvernement fédéral via le programme Nouveaux Horizons et le ministère de la Famille. Nous sommes à l’affut de tous les programmes de financement pour mieux définir, connaître notre clientèle et dans le but de proposer une offre de service adapté en visant une plus grande visibilité pour nos citoyens.

**RÉFÉRENCES UTILES**

*À consulter en ligne au* [*www.rqds.org/outils/*](http://www.rqds.org/outils/)

https://rqds.org/grands-dossiers/transport-collectif/



**COLLOQUE OCTOBRE 2020**

Pour (re)voir le webinaire, [communiquez avec nous](mailto:communications@rqds.org).